

DECRET N° 77/678 DU 10 DECEMBRE 1977
portant nomination de Monsieur MABONZO Marc,
Administrateur des S.A.F. de 4e échelon en
qualité de Directeur des Etudes et des
Programmes.-

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU
PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN.

Vu l'acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu l'acte n° 001/PCT/CEP du 3 avril 1977 fixant l'organisation
et la structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu l'arrêté n° 2087/EP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62-130/MP du 9 mai 1962 fixant le régime de rémuné-
ration des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 75/143 du 20 mars 1975 fixant les indemnités de
fonctions allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;
Vu le décret n° 77/540 du 28/10/77 portant attributions et
réorganisation du Ministère du Plan ;
Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination de membres
du Conseil des Ministres ;

D E C R E T E :

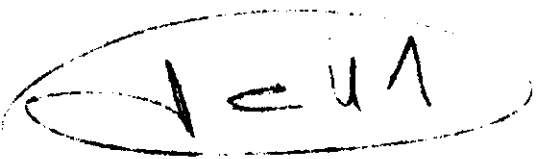
Article premier..- Monsieur MABONZO Marc, Administrateur des S.A.F. de 4e échelon,
est nommé Directeur des Etudes et des Programmes au Ministère du Plan.

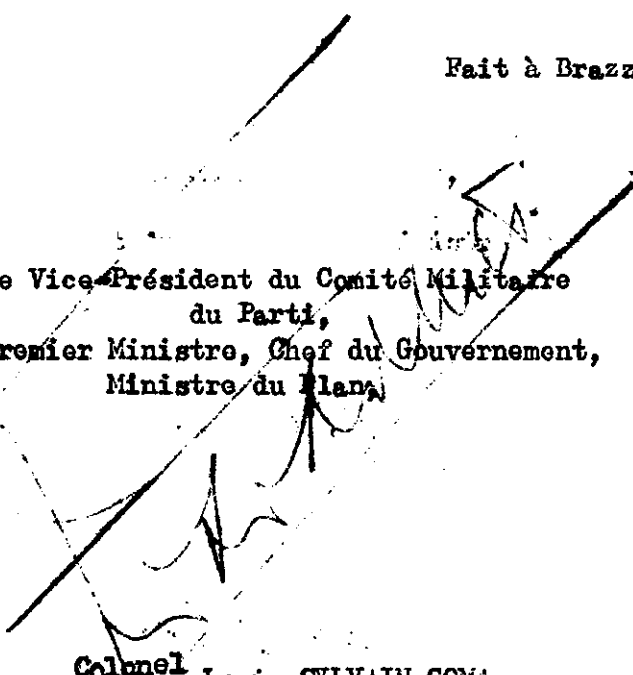
Article 2..- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de
service de l'intéressé, sera publié au Journal officiel de la République Popu-
laire du Congo. et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 10 DECEMBRE 1977

Par Le 2e Vice-Président du Comité Militaire
du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

Le Ministre des Finances,

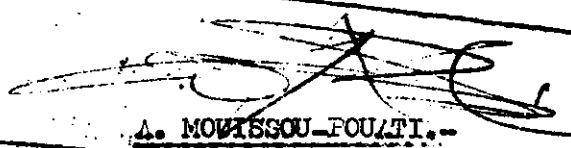

H. LOPES.-


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

Le Ministre délégué auprès du Premier
Ministre, chargé du Plan,


François BITA.-


A. MOUTISSOU-POUATI.-